



Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Agent d'exploitation	Direction	DGA Territoires
Intitulé du métier de référence	Agent d'exploitation des routes	Service	Agence technique départementale de Beaupreau Centre d'exploitation de Chalonnes/St Florent
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT	07SDEC0731
		Code métier	

Statut

Catégorie	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	Titulaire
Filière	Technique	Cadre d'emplois	Adjoint technique
Grades détenus		Grades possibles	Adjoint technique à adjoint technique ppal 2CL

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Centre d'exploitation de Chalonnes/St Florent	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> fixe
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Mobilisation en cas d'événement le nécessitant (interventions d'urgence,) Viabilité hivernale	
Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Intervention sur chaussée sous circulation Conduite d'engins	
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :	

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Chef d'équipe, responsable du centre d'exploitation de Chalonnes/St Florent
Titulaire du poste	
fonction des subordonnés directs (N-1) (nombre de personnes encadrées)	
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Tous les agents du centre d'exploitation et principalement le chef d'équipe, le contrôleur territorial, le personnel de l'agence technique
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Les entreprises, les usagers, les riverains

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission	<p>Contribuer à la surveillance, l'exploitation et l'entretien du réseau des routes départementales, des voies cyclables départementales pour garantir les conditions de déplacement et de sécurité des usagers.</p> <p>« Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ; • de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. » <p>Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail</p>
---------	--

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp ²
> Activités principales :		
* Pose de signalisation temporaire et mise en place de balisage pour accidents, travaux, danger particulier, signalisation de protection, alternat manuel	10%	3
* Montage, pose et dépose, réparation de signalisation routière ou d'équipement	10%	3
* Conduite d'engins :		
- conduite de tracteurs et outils, fauchage et débroussaillage mécanique	40%	3
- conduite de camion > 3,5 t, saleuses, grues, ... pour chargement, transport ou viabilité hivernale	5%	3
* Entretien manuel des dépendances : taille, tronçonnage, fossés, débroussailleuse à dos, désherbage	20%	3
* Travaux d'entretien et de réparation de chaussée en régie	5%	3
* Travaux de maçonnerie : béton, réparation éléments béton, murs, fondation mâts, rejointement	2,5%	3
* Surveillance du domaine public, intervention de première nécessité, visites d'ouvrage	5%	3
> Autres activités spécifiques :		
* Désherbage chimique	0%	3
* Soudure	0%	3
* Signalisation horizontale et marquage	2,5%	3
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Connaissance des techniques d'entretien et d'exploitation des routes départementales
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Connaissance et capacité à appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du travail et les conditions d'utilisation des engins Détection des problèmes ou dégradations sur les routes départementales (intervenir et/ou rendre compte)
Savoir procédural (procédures)	Connaissance des règles de sécurité en matière d'interventions sous circulation
Savoir relationnel (relations humaines)	Capacité à s'intégrer au travail dans l'équipe
Autres	

Évolution prévisible du poste

Liée aux évolutions significatives des niveaux de service

Régime indemnitaire et avantages annexes

1/Indemnité de sujétion spécifique

Nature : Manager Chargé de mission

Niveau : 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 1 – 2 – 3 – 4

Indemnité spécifique pour les agents des filières autres que technique :

Appui technique Négociateur foncier

Indemnité spécifique pour les agents de catégorie C de la filière technique :

Dessinateur de niveau 1 Dessinateur de niveau 2

Surveillant de travaux Chef de garage

Technicien d'exposition

2/Nouvelle bonification indiciaire

• Critères d'attributions de la NBI hors Zone urbaine sensible

Nature : Nombre de points

• Critères d'attributions de la NBI dans les Zones urbaines sensibles

A/Nom du quartier concerné:

B/Nom du collègue concerné:

C/Nature : Nombre de points :

3/Autres avantages

Logement de fonction : Utilité de service - nombre de pièces principales :

Nécessité absolue de service - nombre de pièces principales :

Véhicule de service avec remisage permanent à domicile

Technologie de l'information :

Ordinateur portable

Téléphone portable

Agenda électronique

Vêtement de travail

Document élaboré par :	S. BOUBLIN	Le	14/11/2018
Validé par (direction/DGA)	M. BOURGET	Le	
Réception DRH le			